

## Aíde à la formation universitaire



L'aide concerne l'année scolaire (septembre de l'année N à août de l'année N+1). Votre demande doit impérativement envoyée <u>PAR COURRIER</u> avant le 01 août de la période concernée.

Cette aide est accordée aux enfants de l'adhérent interne, de moins de 22 ans et pour une première inscription à des études supérieures (BAC + 1).

Cette aide d'un montant **55 euros** sera attribuée à l'adhérent interne.

<u>Pour obtenir votre aide, vous devez fournir, impérativement avant le 01 août de la période concernée :</u>

- Le document de demande joint,
- Un certificat de scolarité,
- Votre RIB pour un remboursement par virement,

<u>Demande à envoyer OBLIGATOIREMENT à l'adresse suivante</u>:

Laurent KOCH
59, rue Charles Lucot
52100 SAINT-DIZIER



## Formulaire de demande De l'aide universitaire

(658204)

L'aide concerne l'année scolaire (septembre de l'année N à août de l'année N+1). Votre demande doit impérativement envoyée <u>PAR COURRIER</u> avant le 01 août de la période concernée.

Nom et prénom de l'adhérent :	
Adresse mail :	
Nom et prénom du bénéficiaire :	
Date de naissance :	
Parenté avec l'adhérent :	
☐ - Certificat de scolarité,	
☐ - RIB (pour une 1ère demande)	
<u>Date</u> :	<u>Signature du demandeur</u>
réservé au CAES	
Date de réception de la demande :	
□ - Justificatif	